

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 5 JUIN 2009

Lettre ouverte au maire de Lamorlaye

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal du 29 mai 2009 vous avez dit : « ma porte est toujours ouverte. »

Sachez, Monsieur le Maire que notre collectif « Vivre à Lamorlaye » (sans aucune mouvance ni assujetti à aucun courant) vous a déjà sollicité un rendez-vous concernant la méthanisation avant d'agir.

Très courtoisement, votre secrétariat nous a orienté vers Monsieur BATTISTINI, expert sur le dossier. Certains d'entre nous l'ont rencontré le 18 avril 2009 en mairie. Son propos a été très clair pour démontrer l'intérêt de ce projet. Il nous a même révélé qu'il avait trouvé la solution en Allemagne pour éviter les odeurs d'œuf pourri. Selon ses dires, un simple ventilateur d'aquarium permet de précipiter le sulfure d'hydrogène (H₂S) cause des odeurs nauséabondes.

Par contre, lorsque l'implantation a été évoquée le flou a été de mise.

Nous vous demandons, au nom du collectif "Vivre à Lamorlaye" qui est une réunion de compétences de comprendre que nous sommes favorables à la méthanisation dont nous connaissons les effets vertueux.

Notre contestation de ce projet porte sur son implantation à Lamorlaye pour les raisons évoquées dans nos communications.

Il est inutile de nous éclairer sur la nature de l'usine de méthanisation dont nous avons les principales caractéristiques dans un document établi par la CUMA en janvier 2009 (sauf si des évolutions significatives avaient eu lieu) mais sur l'emplacement de cette usine.

Nous vous demandons :

- de prendre une position claire et sans équivoque sur l'éventuelle implantation à LAMORLAYE d'une usine de méthanisation.

Etant entendu que si le choix de l'emplacement est du seul ressort et de la responsabilité de la CUMA, la municipalité, qui s'implique actuellement dans le projet comme en fait état le B.M. de mai 09, n'a pas une position neutre.

- de nous citer les lieux à l'étude dans l'aire cantilienne pour clarifier ce point
- de nous préciser les échéances et les financements municipaux en particulier pour le réseau de chauffage.

Une réponse écrite aurait notre faveur, dans le cas contraire, nous nous proposons de vous rencontrer.

Cet échange sera enregistré, par nos soins, afin de servir de base documentaire à la publication qui suivra.

Dans la mesure où notre interlocution est nette et sans ambiguïté, c'est à dire que nous avons affaire à M. le Maire et non pas au fonctionnaire du ministère de l'agriculture impliqué dans le dit projet.

Notre délégation parlant au nom de plusieurs centaines de pétitionnaires dont l'anonymat ne peut pas être invoqué puisqu'ils déclinent prénom, nom, adresse et apposent leur signature.

Ceci est un jalon d'étape à notre action et permettra de conduire la suite de notre intervention en fonction des engagements qui seront pris et que nous diffuserons largement.

Nous vous remercions par avance Monsieur le Maire et nous vous exprimons nos sincères salutations républicaines.

L'équipe de Vivre à Lamorlaye

Email : contact@vivrealamorlaye.fr

